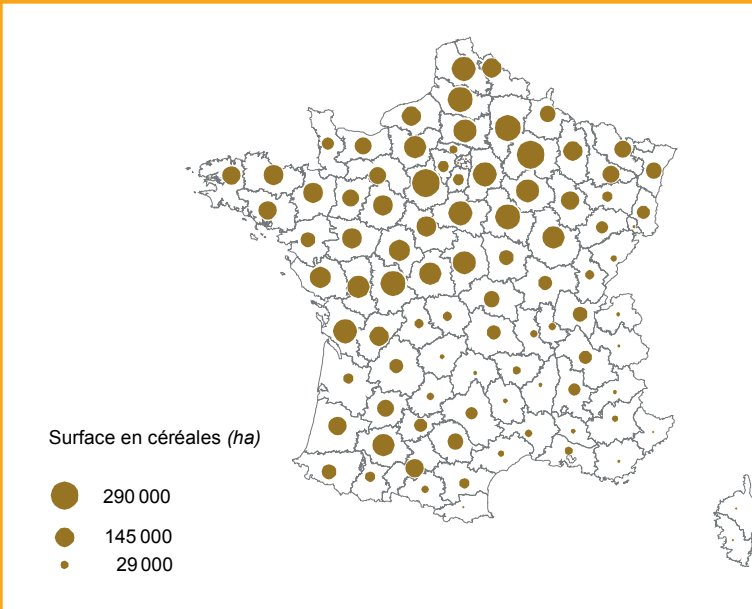


Surface céréalière en 2018



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018

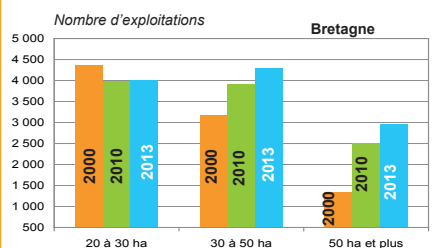
Première région d'élevage, la Bretagne se place au 8^e rang des 13 régions françaises pour sa production céréalière. En 2018, la sole de céréales atteint 561 000 ha, soit un tiers de la surface agricole utilisée. Le blé tendre occupe plus de la moitié des surfaces de ces cultures et le maïs, 22 %. Les autres surfaces (25 %) se partagent entre l'orge, le triticale, l'avoine, le seigle et les mélanges. Les rendements des céréales à paille récoltées en 2019 sont très satisfaisants, grâce à des conditions optimales tout au long du cycle. Ils atteignent 80 quintaux par ha pour le blé tendre, 71 q pour l'orge et 61 q pour le triticale. Par ailleurs, leur qualité est bonne, avec des poids spécifiques élevés et des teneurs en protéines correctes. Le rendement en maïs grain baisserait, en revanche, à 88 q/ha.

La Bretagne au 8^e rang des régions

2018	Production de céréales (q)	Rang national
Côtes-d'Armor	11 294 122	18 ^e dép.
Finistère	9 680 815	29 ^e dép.
Ille-et-Vilaine	9 845 444	28 ^e dép.
Morbihan	9 347 158	30 ^e dép.
Bretagne	40 167 539	8^e région

Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018

Les exploitations céréalières de 50 ha et plus progressent toujours



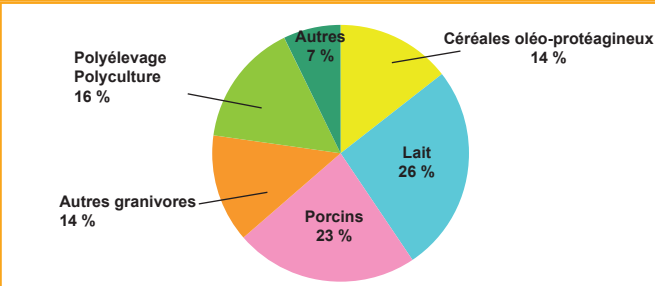
Source : Agreste, Draaf Bretagne, Srise RA 2000 et 2010, enquête sur la structure des exploitations en 2013

En 2018, augmentation de la surface de maïs grain et quasi-stabilité de celle de blé tendre

En hectares	2010	2017	2018	Évolution 2018/2017 (%)	Part Bret./ France en 2018 (%)
Blé tendre	292 064	297 660	297 150	- 0,2 %	6,1 %
Maïs grain	133 147	120 020	122 524	2,1 %	9,0 %
Orge	75 909	108 720	96 401	- 11,3 %	5,5 %
Triticale	48 962	26 200	26 038	- 0,6 %	9,2 %

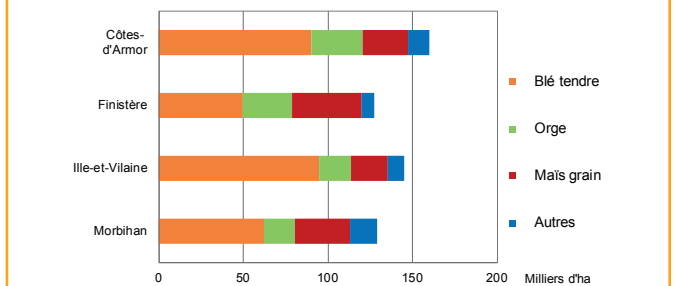
Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive

Plus d'un tiers des surfaces en céréales dans des élevages granivores en 2013



Source : Agreste, Draaf Bretagne, enquête sur la structure des exploitations en 2013

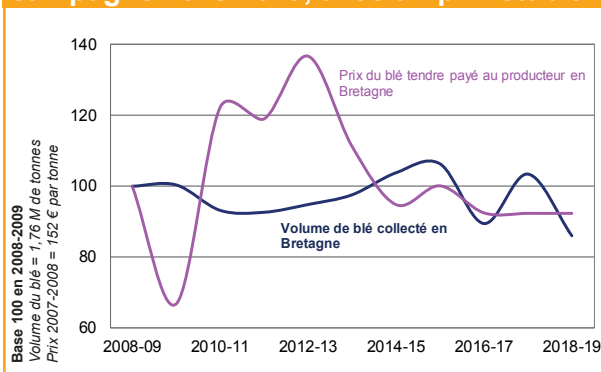
Des surfaces céréalières plus importantes dans les Côtes-d'Armor



Source : Agreste, Draaf Bretagne, statistique agricole annuelle définitive 2018



Baisse de la collecte de blé sur la campagne 2018-2019, avec un prix stable



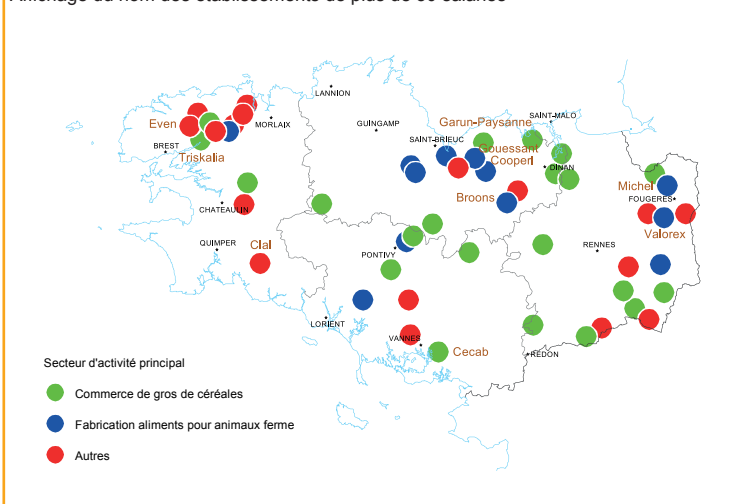
Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

Précision sur la source

La Statistique Agricole Annuelle (SAA) s'intéresse à la production d'une année complète, année civile ou campagne de production. Pour les céréales, la SAA de l'année N concerne la récolte de l'année N, avec des semis réalisés à l'automne N-1 (début N pour le maïs et les céréales de printemps). Les prix sont arrêtés au 30 juin N+1.

Les collecteurs* de céréales 2018-2019

Affichage du nom des établissements de plus de 50 salariés*



*Collecte supérieure à 5 000 tonnes
Source : FranceAgriMer - * Insee Sirene au 31/12/2017

Collecte en baisse pour le blé, en hausse pour le maïs sur la campagne 2018-2019

Bretagne	Moy. 2013-14 à 2017-18	2017-18	2018-19	2018-19/2017-18	2018-19/moy. 5 ans
Collecte de blé (1 000 tonnes)	1 759	1 817	1 513	- 17 %	- 14 %
Prix du blé* (en euros par tonne)	149	141	169	20 %	13 %
Collecte de maïs (1 000 tonnes)	578	537	602	12 %	4 %
Prix du maïs* (en euros par tonne)	118	114	140	23 %	19 %

* Prix payé aux producteurs
Prix et collecte au 30 juin

Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer



La collecte *

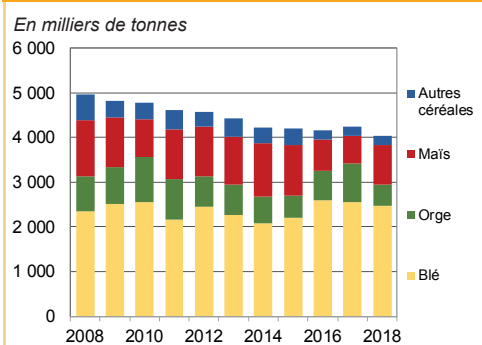
En Bretagne, la quasi-totalité des céréales est destinée à l'alimentation animale. Le blé tendre, dont les volumes collectés en 2019 se stabilisent sur ceux de 2018, représente 57 % de la collecte totale. La collecte de céréales est réalisée par une cinquantaine d'établissements (collectant plus de 5 000 tonnes) pour la campagne 2018-2019. Une trentaine ont comme activité principale le commerce de gros et 12 sont dans la fabrication d'aliments pour animaux de ferme. Les plus gros établissements, tels Triskalia ou Le Gouessant, comptent plus de 250 salariés, employés à des activités qui dépassent la simple collecte de céréales.

La transformation

En 2018, les usines bretonnes d'aliments du bétail ont utilisé 4,05 Mt de céréales, dont 2,47 Mt de blé. Après avoir augmenté en 2017, grâce à l'orge, le volume de céréales incorporées dans la fabrication des aliments pour animaux en 2018 recule de 4,6 %, en raison de la chute de la production d'orge et malgré une forte hausse de celle de maïs.

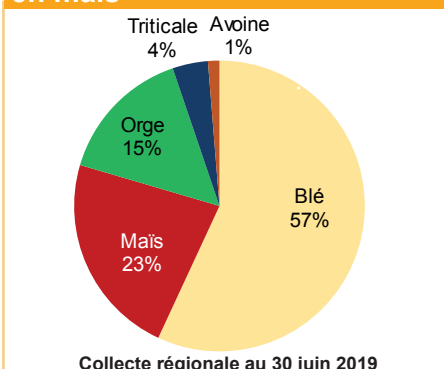
Source : Agreste, Draaf Bretagne - Insee, Clap 2015
Coop de France nutrition animale

En Bretagne, 4 millions de tonnes de céréales incorporés à l'alimentation animale en 2018



Source : FranceAgriMer

Collecte régionale : plus de la moitié en blé, près d'un quart en maïs



Source : Agreste, Draaf Bretagne, FranceAgriMer, enquête trimestrielle

Agreste, la statistique agricole



Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service régional de l'information statistique et économique

15 avenue de Cucillé
35047 Rennes cedex 9
Tél. : 02 99 82 22 30
mail : srise.draaf-bretagne@agriculture.gouv.fr

■ Directeur : Michel Stoumboff
■ Directrice de la publication : Claire Chevin
■ Rédactrice en chef : Sylvie Lesaint
■ Contributrice : Linda Deschamps
■ Cartographie : Joël Glémée
■ PAO : Christine Hervé
■ ISSN : 2553-0410
■ © Agreste 2019